

AR PREFECTURE

082-200061257-20190409-04201909-BF
Regu le 12/04/2019

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 09 AVRIL 2019

Date d'envoi de la convocation : 02 avril 2019

L'An deux mille dix-neuf et le 09 du mois d'avril (09.04.2019) à 09 heures 30 minutes, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 2 avril 2019, s'est assemblé en salle du Conseil, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 9

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. GARRIGUES Francis (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), M. VERIL Claude (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

REPRÉSENTÉS : 4

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président) a donné pouvoir à Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente)
M. MARTY Patrick (3^{ème} Vice-Président) a donné pouvoir à M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président)
M. QUATRE Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire)

EXCUSÉS : 5

M. CALAFAT Alexis (Délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), Mme LAMERA Emeline (Déléguée titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire), Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance **Mme DEBIAIS Francine**

DELIBERATION N°04/2019-09
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019
DU BUDGET ANNEXE M4 « AMENAGEMENT NUMERIQUE »
DU SYNDICAT MIXTE
TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;
Vu le titre 3 de l'instruction comptable M4 faisant référence aux articles L2224-1 et L2224-2 du CGCT ;
Vu l'article L52212-19-4 du CGCT ;
Vu la délibération n°04/2016-08 du 14 avril 2016 relative à la création du budget annexe « Aménagement numérique » suivant la norme comptable M4 ;
Vu la délibération n°10/2017-04, du 16 octobre 2017, et son annexe, sur le principe du recours à la DSP pour la conception, l'établissement, le financement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit de Tarn-et-Garonne, et sur les caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire ;
Vu les débats qui se sont tenus lors de la commission Administrative et Finances réunie le 22 mars 2019 ;
Vu la délibération n°03/2019-02 du Conseil syndical du 25 mars 2019 actant le débat d'orientation budgétaire 2019 ;
Vu la délibération n°04/2019-08 du Conseil syndical du 09 avril 2019 relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2018 sur le BP 2019 ;
Vu la note de présentation brève et synthétique annexée à la présente délibération et à la maquette budgétaire jointe, retraçant les informations financières essentielles du Budget Primitif 2019 du budget annexe M4 « Aménagement Numérique » ;
Le budget annexe est conforme aux orientations budgétaires données lors de la réunion du Conseil Syndical du 25 mars 2019.

Il permet d'organiser et de suivre l'ensemble des dépenses inhérentes aux programmes d'aménagement numérique du syndicat. Ce budget annexe est établi en euros hors taxe.

Pour l'exercice 2019, le budget primitif du budget annexe « Aménagement Numérique » s'élève à 7 801 252,16 euros et se décompose de la façon suivante :

EXCUSÉS : 5
M. CALAFAT Alexis (Délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), Mme LAMERA
Emeline (Déléguée titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire), Mme TURELLA-
BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme DEBIAIS Francine

Section d'exploitation• **Dépenses d'exploitation**

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 309 771 euros, réparties de la façon suivante :

Type de dépenses	Chapitres comptables	Intitulé	Proposition de vote en euros HT
Dépenses réelles	011	Charges à caractère général	99 100,00
	012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00
	65	Autres charges de gestion courante	20,00
	66	Charges financières	153 399,00
	67	Charges exceptionnelles	3 290,00
	022	Dépenses imprévues	15 000,00
Total des dépenses réelles			285 809,00
Dépenses d'ordre	042		23 962,00
Total des dépenses d'ordre			23 962,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION			309 771,00

• **Recettes d'exploitation**

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 309 771 euros, réparties de la façon suivante :

Type de recettes	Chapitres comptables	Intitulé	Proposition de vote en euros HT
Recettes réelles	74	Subvention d'exploitation	0,00
	75	Autres produits de gestion courante	250 000,00
Total des recettes réelles			250 000,00
Recettes d'ordre	042		14 989,00
Total des recettes d'ordre			14 989,00
	002	Résultat d'exploitation reporté	44 782,00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION			309 771,00

Section d'investissement• Dépenses d'investissement

Type de dépenses	Chapitres comptables	Intitulé	Proposition de vote en euros HT
Dépenses réelles	16	Emprunts et dettes assimilés	605 609,00
	20	Immobilisations incorporelles	20 000,00
	21	Immobilisations corporelles	211 450,00
	23	Immobilisations en cours	560 000,00
	27	Autres immob financières	3 026 000,00
Total des dépenses réelles			4 423 059,00
Dépenses d'ordre	040		14 989,00
Total des dépenses d'ordre			14 989,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (propositions nouvelles)			4 438 048,00
Reports (restes à réaliser 2018 reportés dans le budget 2019)			3 053 433,16
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (proposition globale)			7 491 481,16

• Recettes d'investissement

Type de recettes	Chapitres comptables	Intitulé	Proposition de vote en euros HT
Recettes réelles	13	Subventions d'investissement reçues	3 935 455,08
	10	Dotations, fonds divers et réserves	92 631,28
Total des recettes réelles			4 028 086,36
Recettes d'ordre			23 962,00
Total des recettes d'ordre			23 962,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (propositions nouvelles)			4 052 048,36
	001	Solde d'exécution positif reporté	1 239 432,80
Reports (restes à réaliser 2018 reportés dans le budget 2019)			2 200 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (proposition globale)			7 491 481,16

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif du budget annexe M4 « Aménagement Numérique », pour l'exercice 2019, figurant dans la maquette budgétaire ci-jointe ;
- **APPROUVE** le montant des participations à appeler auprès des membres du Syndicat au titre de l'exercice 2019, telles que présentées en annexe.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés

Certifié exécutoire par le Président
compte-tenu de l'envoi en préfecture le **12 AVR. 2019**
et de la publication le **16 AVR. 2019**

Fait à Montauban, le 10 avril 2019

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS

**Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Numérique**
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN cedex
siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z

Investissement (subvention)	Exploitation (subvention)	Membres
20 443,00	0	
59 902,00	0	
2 346,00	0	
48 183,00	0	
25 379,00	0	
79 656,00	0	
45 182,00	0	
22 759,00	0	
2 348,00	0	
2 697,00	0	
1 706,00	0	
822 922,00	0	Département du Tarn-et-Garonne

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 04/2019-09
en date du 09 avril 2019

PARTICIPATION DES MEMBRES
AU BUDGET ANNEXE 2019 « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

Année 2019 en euros HT

Membres	Exploitation (subvention exceptionnelle)	Investissement (subvention d'équipement)
Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	0	19 309,00
Communauté de Communes des Deux Rives	0	20 443,00
Communauté de Communes Terres des Confluences	0	59 902,00
Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	0	27 346,00
Communauté de Communes du Quercy Caussadais	0	48 183,00
Communauté de Communes Pays de Serres en Quercy	0	25 379,00
Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne	0	79 656,00
Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron	0	45 135,00
Communauté de Communes des Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	0	22 759,00
Commune de Reyniès	0	2 348,00
Commune de Lacourt Saint Pierre	0	2 697,00
Commune d'Escatalens	0	1 706,00
Département du Tarn-et-Garonne	0	822 952,00